

Lettre ouverte au Ministre des Affaires culturelles

Séquences

Number 66, October 1971

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/51502ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Séquences (1971). Lettre ouverte au Ministre des Affaires culturelles.
Séquences, (66), 2-3.

Lettre ouverte au
Ministre des Affaires culturelles

Conscient de l'urgence d'une loi-cadre favorisant "le développement d'un art et d'une industrie capables de répondre aux nécessités culturelles de la population du Québec", le Comité de rédaction de Séquences recommande la création d'un Conseil du film québécois chargé :

1. de subventionner des films par une prime à la qualité ainsi que des salles qui les programmeront;
2. d'encourager les jeunes auteurs en les aidant financièrement ou autrement à réaliser des films de court et même de long métrage;
3. d'aider à la production de films pour enfants en organisant des concours de scénarios et en contribuant aux frais de réalisation des meilleurs;
4. de collaborer à la formation des spectateurs grâce à des cours de cinéma scolaires et post-scolaires;
5. de contribuer à l'établissement d'une filmathèque provinciale en vue d'alimenter les institutions scolaires et culturelles en oeuvres qui ont marqué l'histoire du cinéma;

6. *d'exiger un dépôt légal pour tous les films produits au Québec;*
7. *d'ordonner la sortie officielle en français (dialogues ou sous-titres) de tout film présenté au Québec. Au besoin, prévoir une aide ou un dédommagement pour les distributeurs obligés de pourvoir eux-mêmes au doublage ou au sous-titrage;*
8. *d'organiser un festival international du film incluant un festival compétitif du film québécois.*

Ce Conseil du film québécois aurait à la fois des pouvoirs délibératifs et exécutifs. Il devrait être composé de personnes compétentes non directement engagées dans l'industrie cinématographique. De plus, il devrait être aidé par divers comités chargés d'étudier différentes questions et d'en faire rapport au Conseil du film québécois.

Enfin, reconnaissant le caractère universel du cinéma, le Comité de rédaction de Séquences souhaite que le Conseil du film québécois facilite au public un contact rapide avec les oeuvres importantes du cinéma mondial.

Persuadé que ces recommandations contribueront à établir une véritable politique québécoise du cinéma, le Comité de rédaction de Séquences prie Monsieur le Ministre des Affaires culturelles de les faire siennes.

Le Comité de rédaction de Séquences

Octobre 1971

spécial: 56 pages